

UN PARC URBAIN PANORAMIQUE EN CENTRE-VILLE



4 LA LONGUE PRAIRIE DU RHÔNE

Dans le lit majeur du fleuve, entre le pont Lafayette et le pont Wilson, les bandes piétonnières et cyclables oscillent doucement. Cette disposition permet l'implantation d'une vaste prairie de 6 000 m². Constituée de mélanges variés, ponctuée de bouquets d'arbres hautes tiges, elle alterne une prairie jardinée, composée de plantes vivaces et bulbeuses, une prairie haute fleurie et des chemins de fauche, puis une pelouse rustique ouverte à tous. Côté Rhône, la surlargeur permet de loger un vaste plancher entre le fleuve et la promenade piétonne.

5 LES TERRASSES DE LA GUILLOTIÈRE ET LE BRAS D'EAU

Ce site majeur est complètement modifié par la suppression de la Fosse-aux-Ours et le réaménagement du carrefour. Des terrasses animées s'étagent régulièrement, ménageant des surfaces plantées, des terrains de jeux, des allées, des rampes pour personnes handicapées et des escaliers. Sur le quai haut, un belvédère peut héberger la maison des associations. En contrebas, la grève minérale remet à jour les pavés de l'ancien port. Au pied des terrasses, un bras d'eau de très faible profondeur est aménagé. Agrémenté de brumisateurs en été, il peut en hiver devenir une patinoire à ciel ouvert.

6 L'ESTACADE DU CENTRE NAUTIQUE

Au droit du centre nautique, l'actuel cheminement en béton est doublé d'une estacade piétonnière confortable en métal et en bois, frangée de plantes grimpantes le long de la clôture de la piscine. Une variante est à l'étude, qui consisterait à intégrer la partie nord du centre nautique à l'ensemble de paliers de jeux constitué par les terrasses de la Guillotière.